



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20947
4 novembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 4 NOVEMBRE 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AFRIQUE DU SUD AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 11 de votre rapport (S/20943) au Conseil de sécurité sur l'application de la résolution 643 (1989) concernant la Namibie, où vous avez informé le Conseil d'allégations selon lesquelles, d'après certaines communications internes du GANUPT qui auraient été interceptées, des combattants de la SWAPO avaient été sur le point de se livrer à une invasion de la Namibie, en partant de l'Angola.

Comme vous le savez, le Ministre sud-africain des affaires étrangères, M. R. F. Botha, a évoqué cette question le 3 novembre 1989 et déclaré que rien n'autorisait à penser que le GANUPT était l'auteur de ces messages.

Vous trouverez ci-joint le texte intégral de la déclaration du Ministre, que je vous serais obligé de bien vouloir faire publier, de même que la présente lettre, comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Jeremy B. SHEARAR

ANNEXE

Déclaration faite aux médias par le Ministre des affaires étrangères,
M. R. F. Botha, au sujet des activités de la SWAPO

Le 31 mars dernier, les mêmes sources qui ont, mercredi dernier, informé le Gouvernement de messages radio concernant les activités de la SWAPO avaient signalé qu'il y avait tout lieu de croire que la SWAPO se proposait de franchir la frontière dans la nuit du 31 mars 1989, en venant d'Angola. La différence est que les indications du 31 mars 1989 étaient moins étoffées que celles communiquées mercredi au Gouvernement. Chacun sait ce dont on a eu connaissance le 1er avril et les jours suivants dans la partie septentrionale de l'Afrique du Sud-Ouest. Si nous n'avions pas tenu compte de cette information, certaines mesures n'auraient pu être prises à temps et le processus de paix tout entier aurait été bloqué.

Mercredi dernier, le chef de la Force de défense et le Directeur général des affaires étrangères ont envoyé au général Malan et à moi-même, alors que nous étions à une réunion, une note demandant à nous entretenir d'urgence d'un fait nouveau extrêmement grave en Afrique du Sud-Ouest. Nous avons quitté immédiatement la réunion et les avons rencontrés dans la pièce voisine. Là, on nous a donné lecture d'un certain nombre de messages radio interceptés. Les experts de la défense qui étaient présents nous ont assuré que ces messages étaient authentiques et qu'ils avaient été diffusés sur des longueurs d'ondes identifiables.

Il était clair que ces messages avaient été transmis entre postes du GANUPT. J'ai demandé s'il était possible qu'il s'agisse de désinformation. Il n'y avait pas de doute sur l'authenticité des messages et les renseignements étaient compatibles avec ceux reçus d'autres sources. D'après ces renseignements, plusieurs centaines de combattants de la PLAN étaient prêts à franchir la frontière et des convois avaient déjà été observés en certains points proches de la frontière. Il était aussi précisé que deux camions transportant des combattants étaient revenus vides en Angola.

Dans les messages, les unités du GANUPT étaient engagées à demeurer neutres et la crainte était exprimée de voir se développer une situation critique.

Après plus amples discussion et examen de diverses options, nous avons décidé de communiquer cette information aussitôt que possible à M. Ahtisaari, que j'ai fini par joindre en Ovamboland et à qui j'ai dit au téléphone que j'avais en ma possession des messages interceptés donnant l'information en question. Sa réaction a été d'incrédulité. Je lui ai rappelé que, le 31 mars 1989, lorsque je lui avais fait part d'une information analogue, il n'y avait pas cru non plus. J'ai ajouté que je ne voulais pas discuter avec lui au sujet de l'information et qu'il était de notre intérêt mutuel d'agir le plus rapidement possible pour éviter qu'il n'y ait de nouveau la pagaïe en Afrique du Sud-Ouest à quelques jours seulement de l'élection. Il a dit qu'il étudierait la question de toute urgence. Je tiens à ajouter que, faute d'abord de pouvoir joindre M. Ahtisaari à Windhoek, j'ai appelé M. de Cuéllar et lui ai aussi communiqué cette information.

J'ai également invité les représentants d'un certain nombre de pays occidentaux dans mon cabinet et leur ai fait part de l'information. J'ai fait appel à eux pour que leurs gouvernements ne négligent rien afin d'empêcher que la violence ne fasse dérailler les élections en Afrique du Sud-Ouest.

Après cela, en réponse à des questions des médias sur des obstacles potentiels à l'indépendance de l'Afrique du Sud-Ouest, j'ai communiqué ces précisions à une conférence de presse et déclaré que je me tenais en rapport avec M. Ahtisaari et un certain nombre de gouvernements occidentaux.

Par la suite, M. Ahtisaari a démenti que le GANUPT ait transmis les messages en question. Une équipe d'enquête technique de la Force de défense a établi hier sans le moindre doute que ces transmissions avaient eu lieu. Autrement dit, ce que notre équipe d'écoute a capté a bien été transmis. Il a été établi entre-temps que les transmissions avaient été faites sur une fréquence allouée à un bataillon du GANUPT. Je crois savoir que l'on dément toujours que ce bataillon ait transmis ces messages. Une chose est toutefois étrange : quand une fréquence est allouée à un émetteur, ses opérateurs devraient avoir connaissance des messages transmis sur cette fréquence. Il s'agit là d'un mystère que je ne me sens pas disposé à essayer de résoudre.

Ce qui est d'une importance capitale pour le Gouvernement sud-africain, ce n'est pas de savoir qui est à l'origine de ces transmissions, mais d'être assuré que l'élection sur le Territoire se déroule dans la justice et la liberté. Si ces transmissions sont un canular, je serai le premier à m'en réjouir. Elles ont au moins eu pour résultat de bien faire comprendre à chacun à quel point il est indispensable d'empêcher toute violence ou toute intimidation quelle qu'elle soit.

En ce qui me concerne, aucun élément de preuve n'indique que le GANUPT soit responsable de ces transmissions, et l'identité de leurs auteurs reste à percer.

En fait, il a été convenu avec l'Angola que des équipes communes de reconnaissance composées de Sud-Africains, d'Angolais et de membres du GANUPT patrouilleraient en hélicoptère du côté angolais de la frontière. Il s'agit là d'une mesure importante et positive.

A la demande du Gouvernement sud-africain, l'Administrateur général a une nouvelle fois demandé l'entière coopération de M. Ahtisaari pour que des patrouilles efficaces soient effectuées en commun du côté sud-ouest africain de la frontière.

Le Gouvernement sud-africain est encouragé par le code de conduite signé par toutes les parties et compte que l'élection se déroulera dans des conditions régulières et en l'absence d'intimidation. En tout état de cause, l'Administrateur général possède les plans d'urgence nécessaires pour le cas où des événements imprévus se produiraient.
